



Assemblée générale

Distr. limitée
5 mars 2015
Français
Original : anglais

Troisième Conférence mondiale sur la réduction des risques de catastrophe

Comité préparatoire

Troisième session

Sendai (Japon), 13 mars 2015

Point 4 de l'ordre du jour provisoire*

Questions diverses

Ordre du jour provisoire de la Conférence à sa première séance plénière

Présenté par les coprésidents

Le Comité préparatoire décide :

a) De réviser l'intitulé du point 4 de l'ordre du jour provisoire de la troisième Conférence mondiale sur la réduction des risques de catastrophe¹ pour qu'il se lise comme suit : « Adoption de l'ordre du jour et autres questions d'organisation »;

b) De recommander à la Conférence qu'à son ouverture, des déclarations soient également faites par le Premier Ministre du pays hôte, le Président de la vingtième session de la Conférence des Parties à la Convention-cadre des Nations Unies sur les changements climatiques, le nouveau Président élu de la vingt et unième session de la Conférence des Parties et le maire de Sendai²;

c) De recommander à la troisième Conférence mondiale sur la réduction des risques de catastrophe de tenir sa première séance plénière le 14 mars 2015 de 11 heures à 13 h 30³.

* A/CONF.224/PC(III)/1.

¹ A/CONF.224/1.

² A/CONF.224/2, par. 9.

³ Ibid., par. 7.

